



Concours Poésie au château

publié le 02/04/2012

Descriptif :

Vous avez jusqu'au jeudi 12 avril pour rendre votre poésie. N'oubliez pas que cette fois-ci c'est un calligramme.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.